

GUIDE DES MESURES SANITAIRES EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE COVID-19

PERMIS CÔTIER

MONITEUR
FFVoile

#Passion

#Bien-être

#Sensation

BANQUE POPULAIRE FX

PARTENAIRE OFFICIEL

MARINI NETWORK
PARTENAIRE FÉDÉRAL

EFVoile
École Française de Voile

PREAMBULE

En cette période d'épidémie du coronavirus responsable de la maladie nommée Covid-19, la priorité des structures nautiques du réseau des Ecoles Françaises de Voile, est d'adopter pour la reprise des activités et la réouverture des centres, des mesures de prévention protégeant la santé :

- De leurs collaborateurs/trices salarié(e)s conformément aux responsabilités des employeurs,
- Des différents publics accueillis (clients, usagers, adhérents),
- Des collaborateurs bénévoles associés à l'organisation des activités.

Après une consultation élargie du réseau EFVoile et grâce à l'appui des Ligues régionales et de la commission médicale FFVoile, ce guide présente un ensemble de préconisations nous ayant permis adaptations locales.

Nous souhaitons remercier toutes les structures qui nous ont permis de construire ce travail ainsi que les Ligues qui ont travaillé sur ce sujet dans leur territoire.

Grille de préconisations générales : Pilotage - Inscription

	Pilotage
Référent Covid 19	Le référent COVID 19 (RTQ Covid 19) est : Christophe OOGHE (Directeur) Il est chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc...
Application	Le référent COVID 19 est le régulateur chargé de faire respecter les consignes (départs décalés....). Il permet de vérifier que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Il signale les problèmes rencontrés dans la journée .En son absence c'est le RTQ Nautique du moment qui fait office de régulateur
Traçabilité	Un registre quotidien des personnes présentes à été mis en place afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée
Amélioration	Le retour d'expériences est favorisé par l'échange avec les professionnels, les collaborateurs, bénévoles et moniteurs/trices pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration
Règlement intérieur et DSI	Le règlement intérieur (RI) * et le Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) a été revu pour intégrer les règles sanitaires de la structure
	Inscription
Information	une information sur les consignes de sécurité sanitaires à respecter (distanciation sociale, lavage des mains...) a été ajoutée dans les documents d'inscription et sur notre site de vente en ligne
Documents	Un PROTOCOLE SANITAIRE EVT est affiché et diffusé avec les documents d'inscription
Engagement	Un engagement client a été ajouté : Le client s'engage à respecter (et faire respecter par les personnes dont il a la charge) le PROTOCOLE SANITAIRE EVT sur la feuille d'inscription
Check list	Check list a été créée concernant les questions à poser en amont aux clients groupe
Inscription/règlements	Le règlement sans contact et l'inscription en ligne sont privilégiés Si le règlement se fait sur le TPE, le désinfecter après chaque utilisateur
Informations pratiques	Nous Communiquerons et Informerons régulièrement les adhérents, usagers, clients de la situation de la structure par les moyens habituels (affichage, Courriels, site internet, réseaux sociaux) : conditions d'encadrement, situation sanitaire...

Grille de préconisations générales : Site EVT Organisation générale

	Site Organisation générale
Zones d'intervention	Nous avons organisé le site de l'EVT pour faire respecter la distance > à 1.5 m et les gestes barrières par les personnels et le publics accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention de l'EVT (parking, cheminements, zones de stockage, salles...). Nous avons fermé des zones (ou interdit l'accès aux zones) qui ne permettent ce respect
Nettoyage des locaux	Nettoyage/désinfection des différentes zones d'intervention de l'EVT (périodicité suivant le lieu et l'usage) Voir notre protocole sanitaire Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien Aérer régulièrement les espaces intérieurs (15 minutes 3 fois par jour). Désinfection régulière des points de contact : poignées de portes, portes, WC, (toutes les 3 heures) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires
Zone attente accueil Extérieur	Une zone d'attente/accueil à été mise en place et visualisé à l'extérieur des locaux : <ul style="list-style-type: none"> • marquage distance sup à 1.5m • 1 personne pour 5m2 • Solution HA (pompe) pour le lavage des mains
Sens de circulation bâtiments	Un affichage clair et précis a été mis en place sur le sens de circulation dans l'infrastructure pour favoriser la marche en avant pour éviter les croisements
Affichage	Les informations spécifiques sur le dispositif ont été affichées dans l'ensemble des espaces intérieurs de la structure : accueil, extérieur, vestiaire, sanitaires, local technique, etc...

Grille de préconisations générales : Les Locaux Accueil – Vestiaires

	Espace Accueil
Le Local Accueil	L'accueil est ouvert avec la porte d'entrée maintenue ouverte. Nous avons mis un marquage au sol tous les 1.5 mètres (5 pers max dans l'accueil, les personnes suivantes attendent en maintenant la distanciation marquée au sol. Nous avons installé une protection plastique pour séparer le personnel d'accueil des clients. Nous avons prévu un film plastique à nettoyer après chaque utilisation par le terminal TPE. Des distributeurs de solution hydro alcooliques à pompes sont placés à plusieurs endroits de l'accueil.
Ouverture	Un personnel de l'EVT est placé à l'entrée des bâtiments (avec masque recommandé) pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. Nous avons privilégié pour les stages été une arrivée échelonnée.
Masques accueil	Le Port de masque pour tout le personnel dans les locaux est recommandé
Accompagnateurs	Un seul adulte accompagnateur pour les mineurs pour la dépose et repose du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans l'EVT. Cet accompagnateur ne rentre pas dans le bâtiment (sauf une fois dans la semaine pour l'inscription et le règlement). Une zone accompagnateur est prévu pour l'été devant le grillage de l'EVT.
	Vestiaires
Les locaux vestiaires	Les douches sont fermées et ne peuvent être utilisées. L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges (dans une boîte individuelle). Il s'effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l'arrière. Une signalétique a été mise pour déposer son sac ou sa caisse dessus.
Produits désinfectants	Des poubelles ouvertes sont installées. Du savon liquide est a disposition De la solution hydro alcoolique est a disposition à l'entrée et a la sortie des vestiaires
Affichage	Les recommandations sont affichées dans les sanitaires : mesures barrières, lavage les mains, solution hydro alcoolique
Nettoyage Accueil & Vestiaires	Nettoyage : toutes les 3 heures avec désinfection (poignées de porte, wc, rampe, accoudoirs de chaises, interrupteurs...) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires Au minimum un nettoyage par jour voir 2 en fonction du nombre de passage. Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien

Grille de préconisations générales : Les Locaux - Les Sanitaires

	Site généralités
Les Urinoirs	Ils sont ouverts uniquement pour 1 personne (malgré les 3 urinoirs) Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé a l'entrée.
Le sanitaire Femme des vestiaires	Ils sont ouverts. Nous avons enlevé les lunettes des toilettes.L'accès se fait par les vestiaires femmes, Il s'effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l'arrière. Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé a l'entrée et à la sortie des vestiaires.
Les sanitaires extérieurs	Ils sont ouverts. La porte d'accès est maintenue ouverte toute la journée. Nous avons enlevé les lunettes des toilettes. Des savons sont à disposition ainsi que des rouleaux de papiers absorbants.
Nettoyage des sanitaires	Nettoyage : toutes les 3 heures avec désinfection (poignées de porte, wc, rampe, accoudoirs de chaises, interrupteurs...) Sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires Au minimum un nettoyage par jour voir 2 en fonction du nombre de passage. Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien
Caisses de rangements individuelles	Nous demandons à tous nos pratiquants de venir avec une caisse de rangement individuelle (avec couvercle si possible). Nous proposerons quelques caisses plastiques pour entreposer les affaires des pratiquants. Il faut prévoir le nettoyage/désinfection de la caisse après chaque changement d'utilisateur

Grille de préconisations générales : Les Autres Locaux

	Grande salle
Organisation	<p>Ouverture possible sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières pour 10 personnes maximum La porte coté accueil est ouverte en permanence pour permettre la sortie des personnes venant de l'accueil. La porte d'accès arrière est maintenue ouverte toute la journée</p> <ul style="list-style-type: none"> . aération 3 fois par jour. nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après chaque convive . nettoyage des machines (micro-ondes) après chaque utilisation. usage de couverts personnels . flux d'entrée et de sortie distincts -. distance de sécurité entre les personnes au moins 1.5 m
	Les salles du 2^{ème} étage
Organisation	<p>Il n'est pas possible de se croiser dans l'escalier et la coursive ainsi que les couloirs. Il est impératif de prévenir avant de monter et de descendre. Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé en bas de l'escalier. limitation du nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle permettant le respect de la distanciation sociale (1.5 m et 5 m²/personne)</p>
La Voilerie	<p>Elle est à usage unique d'Erwan, elle peut servir de zone de distanciation lors des croisements Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé à l'entrée.</p>
La cuisine	<p>Elle est ouverte pour 5 personnes maximum sous réserve d'une organisation stricte</p> <ul style="list-style-type: none"> - distance de sécurité entre les personnes au moins 1.5 m - aération 3 fois par jour - nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après chaque convive - nettoyage des machines (micro-ondes et bouilloire) après chaque utilisation -Il est demandé aux utilisateurs de venir avec leur caisse avec couvercle contenant leur repas préparé, leurs couverts et ranger le tout après utilisation dans leur caisse. Pas de vaisselles. -Désinfecter l'espace utilisé (table, chaises, bancs) après son utilisation.
Le vestiaire des permanents	Bastien (2 ^{ème} étage) ; Maïwenn (vestiaire arrière femme) : Corentin (petit vestiaire)
Le bureau de direction	Une personne, deux si maintient des distances de 1.5m
La salle de classe	<p>Elle est ouverte pour 7 personnes maximum sous réserve d'une organisation stricte (voir cuisine) Un distributeur de solution hydro alcoolique a pompes est placé dans la salle.</p>
Nettoyage des salles 2ème	Chaque utilisateur nettoie après lui. Il désinfecter l'espace utilisé (table, chaises, bancs) après son utilisation.

Grille de préconisations générales : La Désinfection

	Les désinfectants
Pour les mains	De la solution hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment.
Pour les locaux	*Au quotidien : Pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver *Lorsque l'évaluation des risques le justifie, une opération de désinfection peut être effectuée en plus du nettoyage : Nous utiliserons Le Bacterless conforme à la norme EN 14476, en pulvérisateur.
Pour le matériel nautique (bateaux, combinaisons, gilets ...)	Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERLESS Il est en cours de test sur la dilution et le temps de trempage et les résultats officiels seront communiqués fin mai. Ce produit respecte notre matériel nautique (combinaisons, gilets) sans les altérer.
	L'organisation de la désinfection
Les locaux	Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants plusieurs fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.
Les gilets de sauvetage	Ils sont désinfectés entre chaque usage par une pulvérisation ou un bain rapide de Bacterless
Les combinaisons	Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes avant chaque distribution à un pratiquant. Le pratiquant s'engage à la désinfecter tous les jours grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 (exemple : Sanithol). Nous la désinfecterons par un bain de 30 minutes, à la fin de chaque utilisation. Nous demandons aux pratiquants munis de leurs combinaisons personnelles d'effectuer le même protocole de nettoyage.
Autres matériel nautique	Nous nettoierons entre chaque participant l'ensemble du matériel nautique par pulvérisation de Bacterless. Nous entendons par l'ensemble du matériel nautique, tout matériel susceptible d'avoir été touché par le pratiquant : Mise à l'eau, coque, barre, dérive, gouvernail, mat, wishbone, bôme, écoutes, états, haubans, pagaies, leashes, points d'écoute, points d'amure et têtiers...

Grille de préconisations spécifiques : stagiaires en formation « Permis côtier »

	A Terre
Masque	Le port du masque est fortement recommandé sur l'EVT. Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures
Distance sociale	Respect d'une distance sociale de 1.5 mètre
Engagement	Nous vérifierons que chaque stagiaire et ou son responsable légal à bien signé sa fiche d'inscription s'engageant à respecter le PROTOCOLE SANITAIRE DE L'EVT 2020.
Briefing rappel mesures sanitaires	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1.5 m, port du masque recommandé, lavage des mains, gestion des déchets...
Formation théorique	La formation théorique se déroule dans la salle de classe : 7 personnes maximum (encadrant compris)
	Sur l'eau
Gilet de sauvetage (EPI de loisir)	Chaque stagiaire prend son gilet de sauvetage, il le replace lui-même à la fin de son cours Chaque gilet est désinfecté après usage.
Distance sociale	Respect d'une distance sociale de 1.5 mètre
Organisation à bord	Le port du masque est obligatoire à bord du bateau 2 personnes maximum dans la cabine. 3 personnes au total maximum dans le bateau.